

MINISTÈRE DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES



L'ACTION EXTÉRIEURE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES



PANORAMA GLOBAL DE L'ACTION EXTÉRIEURE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

- L'action extérieure comprend **toutes les actions menées à l'international** par les collectivités territoriales françaises. Entre 700 millions et 1 milliard d'euros y sont consacrés, selon le périmètre pris en compte.
- Au sein de la DGM du MEAE, la DAECT soutient les collectivités et leurs partenaires dans leurs actions :
 - Pour **faire rayonner** leurs territoires ;
 - Pour renforcer l'**attractivité** ;
 - De **solidarité internationale**.



10 600
partenariats



133
pays



4700
collectivités
territoriales françaises



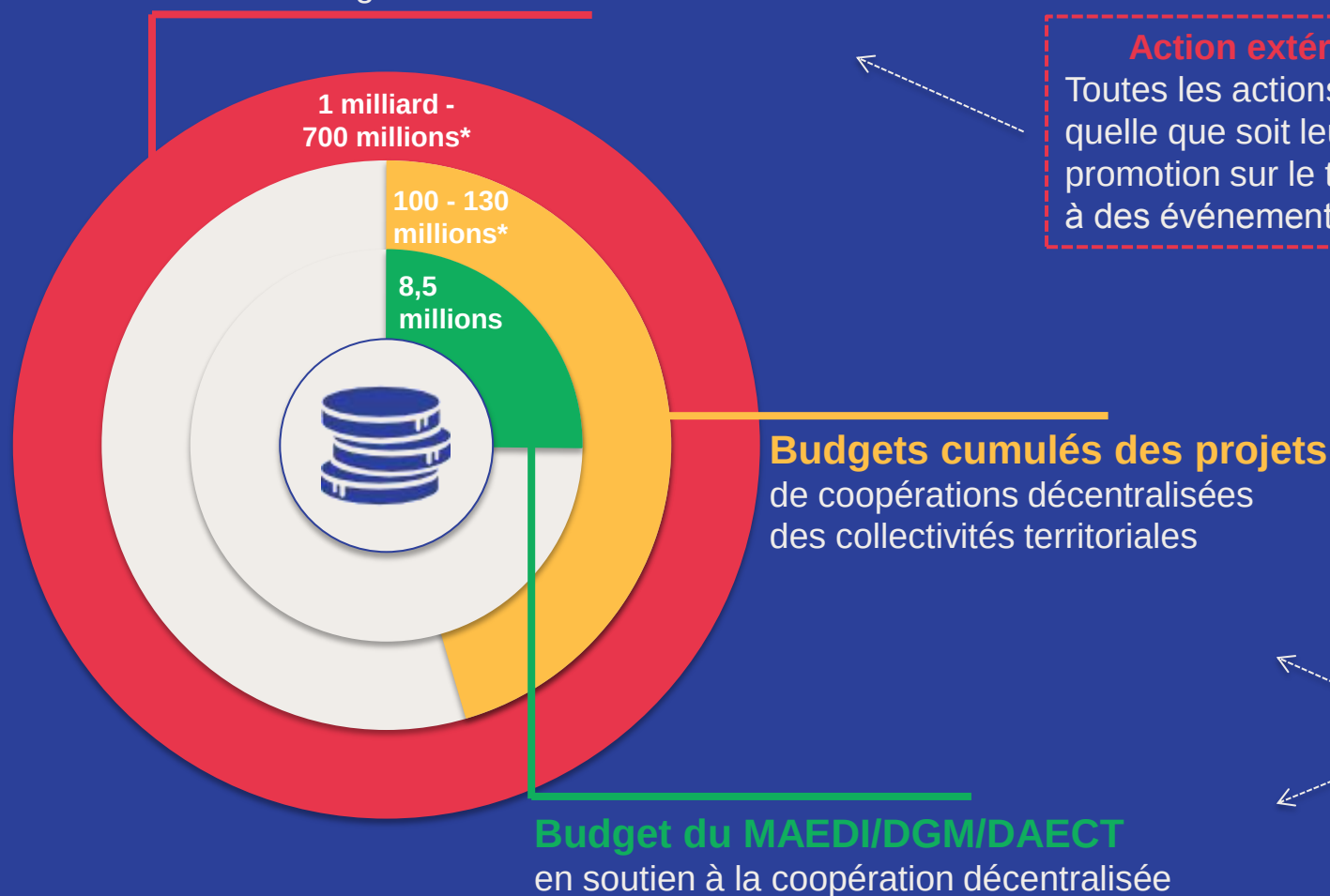
8150
collectivités
territoriales étrangères

BUDGETS DE L'ACTION EXTÉRIEURE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES



Total international

dans les budgets des collectivités territoriales



Action extérieure des collectivités territoriales

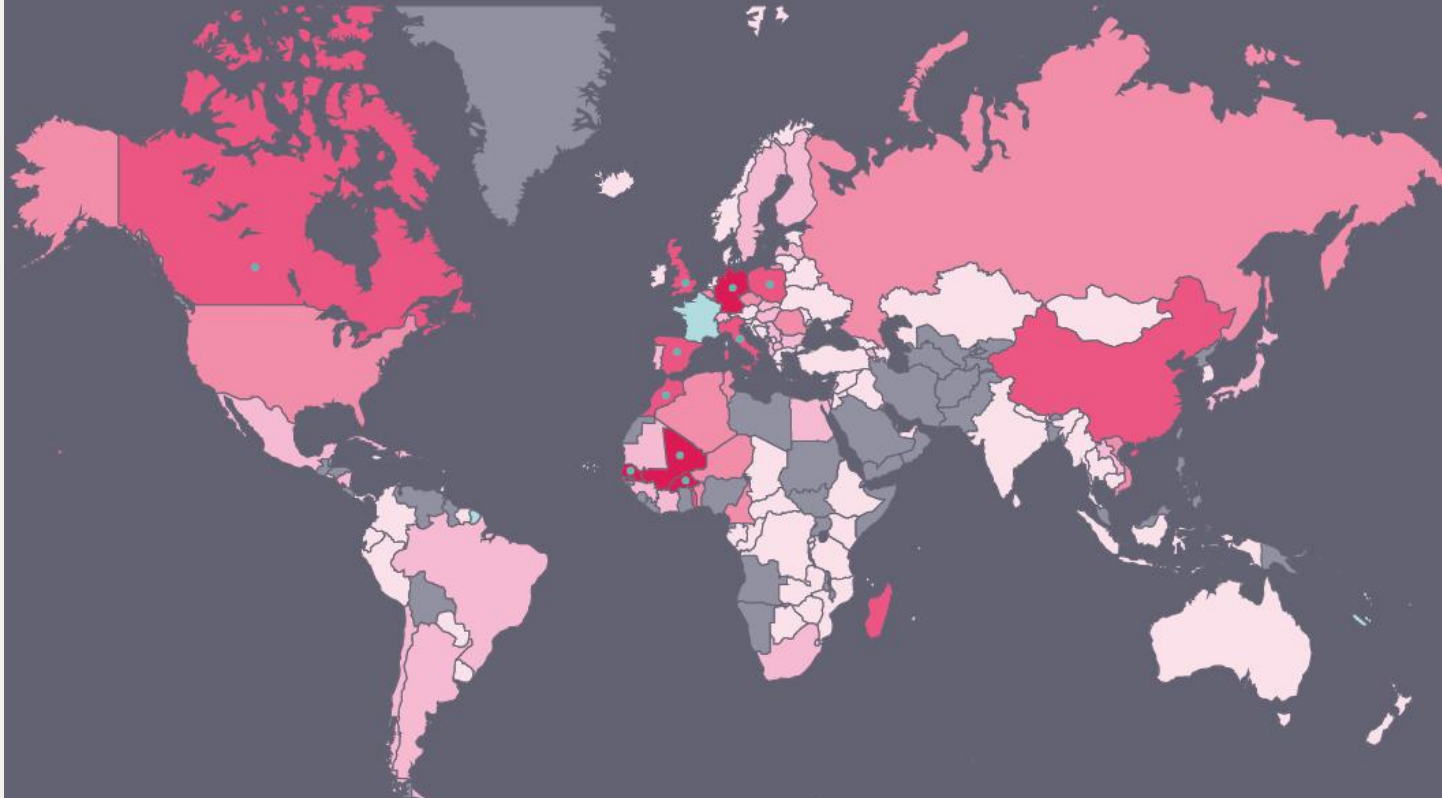
Toutes les actions des collectivités territoriales françaises quelle que soit leur nature (coopération décentralisée, promotion sur le territoire, aide humanitaire, participation à des événements, rencontres...)

Jumelages : forme de lien entre deux collectivités ne donnant pas nécessairement lieu à des actions de coopération...

Coopération décentralisée : projets de coopération entre deux collectivités territoriales ou plus, dans un cadre conventionné (jumelages, pacte d'amitié et / ou de coopération, convention...)

LES PROJETS DE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE DANS LE MONDE

NOMBRE DE PROJETS PAR PAYS *

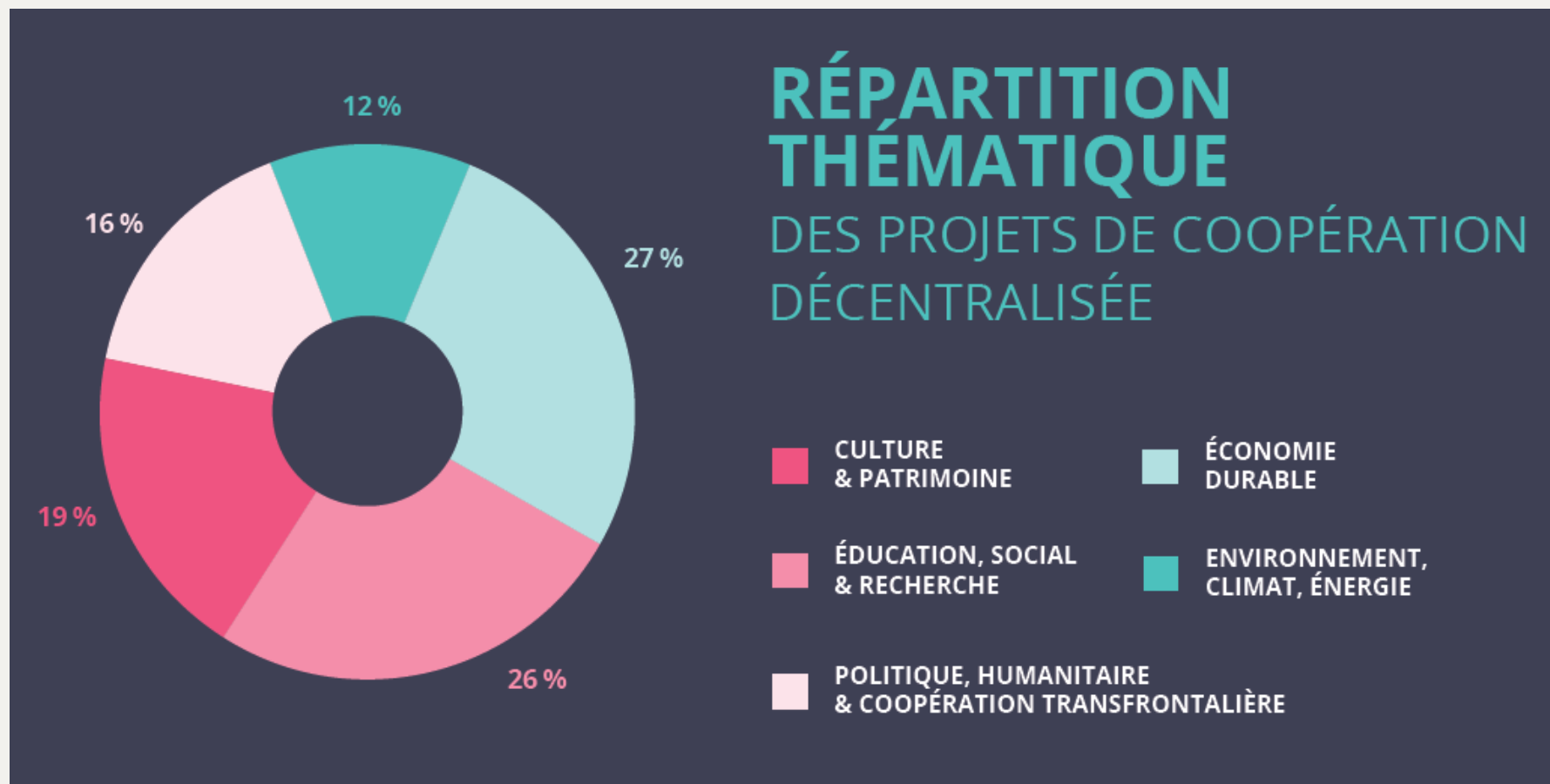


LES 10 PAYS OÙ SONT MENÉS LE PLUS DE PROJETS *

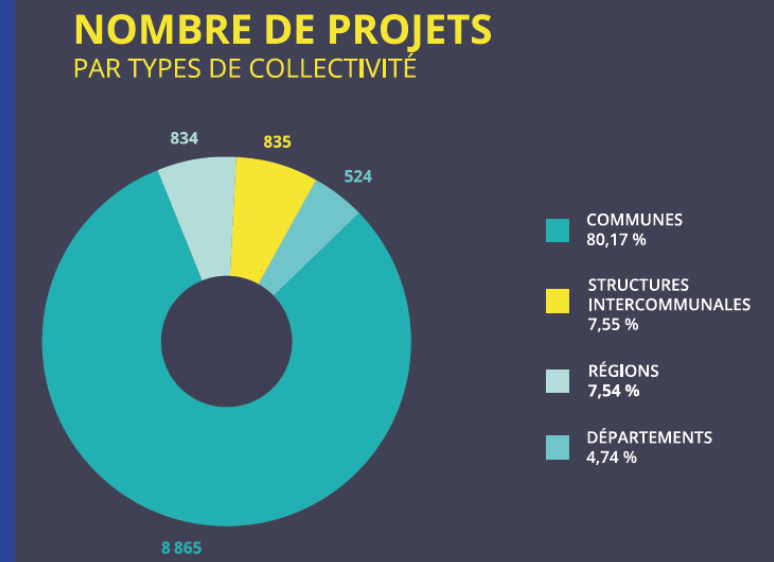
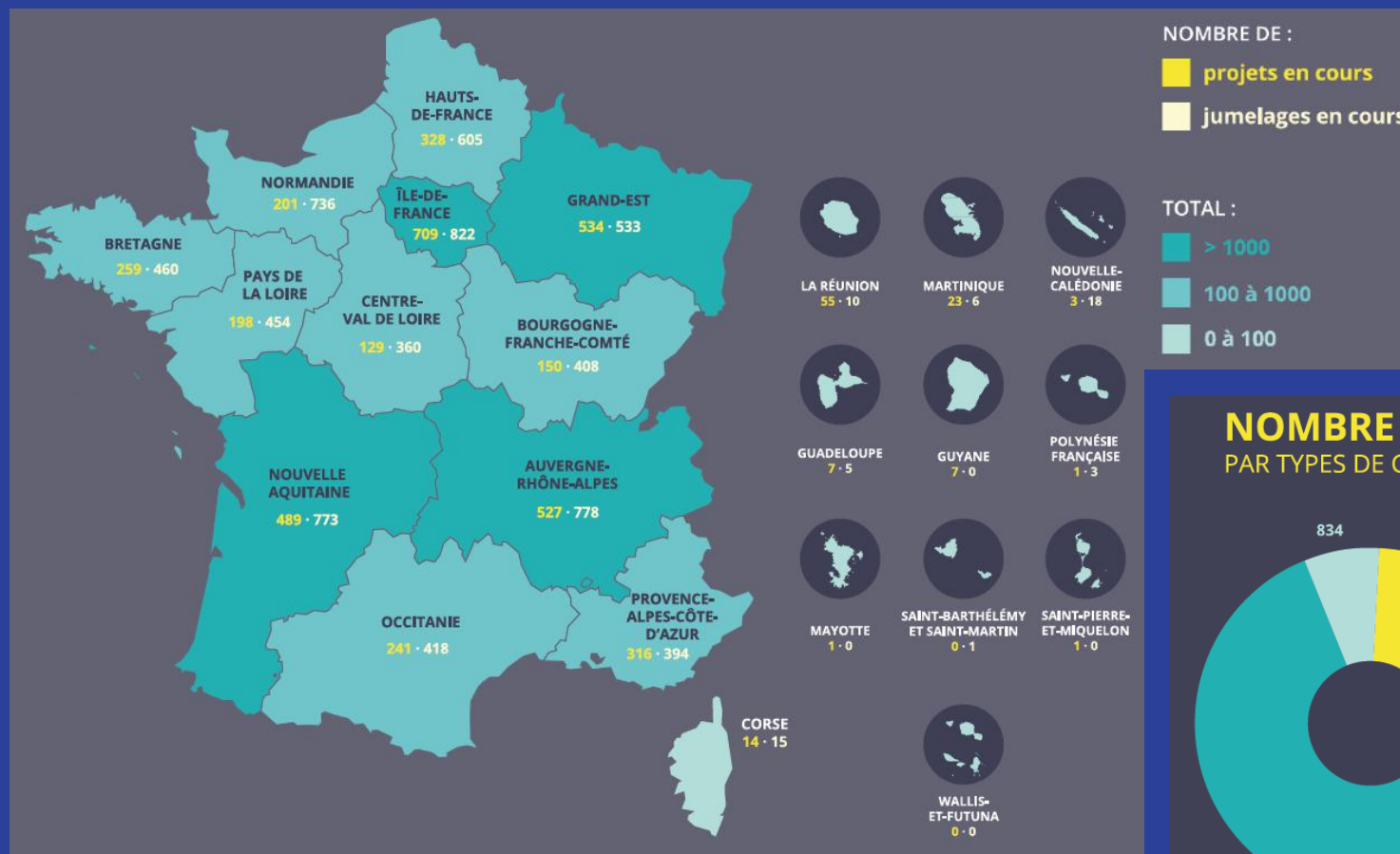
* hors jumelages

338	Allemagne
279	Mali
257	Sénégal
214	Burkina
176	Royaume-Uni
176	Maroc
157	Italie
142	Espagne
140	Pologne
136	Canada

LES CHIFFRES DE LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE



NOMBRE DE PROJETS DE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE ET DE JUMELAGES PAR RÉGION (TOUTES COLLECTIVITÉS CONFONDUES)



LA COMMISSION NATIONALE DE LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

L'institution nationale de dialogue entre l'État et les collectivités territoriales

*Présidée par le Premier ministre,
ou par le Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères*

12 ministères, 6 opérateurs du MAEDI, 8 associations de collectivités territoriales françaises

État des lieux

de la coopération décentralisée et
de l'APD des collectivités
territoriales françaises



Atlas de la coopération
décentralisée
www.cncd.fr

Améliorer

les modalités
d'exercice de l'AECT



Formulation de *propositions*,
ateliers de travail
et *conseils juridiques*

Comité économique de la CNCD



Dialogue État –
collectivités territoriales – entreprises pour
promouvoir l'attractivité des territoires et
l'export des PME dans le cadre de
coopérations décentralisées

LA DÉLÉGATION POUR L'ACTION EXTÉRIEURE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES



INFORMER et ANALYSER : recensement des actions extérieures des collectivités via l'Atlas de la coopération décentralisée et de l'APD des collectivités territoriales françaises sur www.cncd.fr et communication sur l'AECT sur www.diplomatie.gouv.fr/cncd



DIALOGUER : la DAECT assure le Secrétariat général de la CNCD

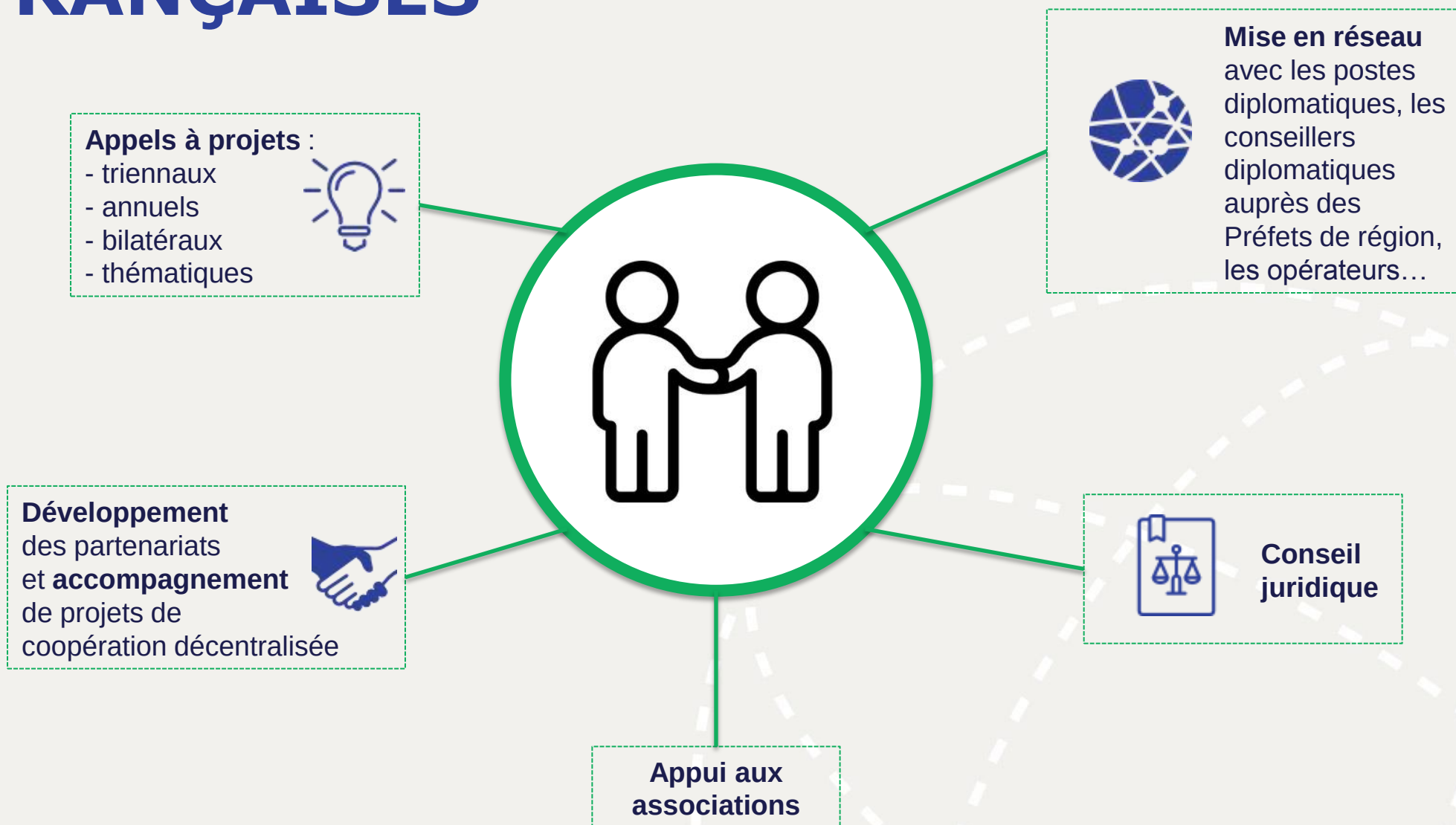


PROMOUVOIR l'expertise des collectivités à l'international : **Label PACT3**



ACCOMPAGNER les collectivités territoriales françaises (voir slide suivante)

LA DAECT ACCOMPAGNE LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES FRANÇAISES



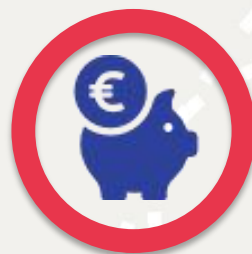
LE LIVRE BLANC

« DIPLOMATIE ET TERRITOIRES »

- L'État reconnaît pleinement la **contribution des collectivités territoriales françaises** au rayonnement de la France, l'attractivité des territoires et à la solidarité internationale.
- Il est nécessaire de **renforcer les capacités des collectivités ainsi que leurs moyens d'action**, notamment à travers un meilleur partenariat avec le MAEDI.
- Le Livre blanc analyse l'évolution de l'AECT (cadre juridique, état des lieux, forces et faiblesses), souligne les enjeux, présente les outils d'accompagnement de l'État et de ses opérateurs et propose **21 solutions concrètes** pour améliorer le partenariat État – CTF.
- Il a été **adopté à l'unanimité** par les membres de la CNCD le 23 novembre 2016.



Le développement d'une **nouvelle offre de services** proposés aux collectivités



La facilitation de **l'accès aux financements** disponibles pour l'action internationale des CT



Le développement d'un **nouveau cadre institutionnel de partenariat** afin de mieux connecter les territoires, le MAEDI et les opérateurs internationaux

LES PRIORITÉS STRUCTURANTES POUR LE SOUTIEN À L'ACTION EXTÉRIEURE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES PAR LA DAECT

Diversité géographique et mise en cohérence

- Soutenir davantage les projets dans les pays avec lesquels la France a le moins de coopérations décentralisées ;
- Soutenir les projets mutualisés et / ou bien coordonnés entre les CTF intervenant sur un même territoire étranger ;
- Articuler AECT et action de l'État et de ses opérateurs sur le terrain.

Suivi – évaluation

- Intégrer la méthode du suivi – évaluation en amont des projets ;
- Mieux mesurer l'impact social, économique et environnemental des projets de coopération décentralisée, tant à l'étranger qu'en France.

Action économique

- Inciter à la participation des entreprises (cofinancement, mise à disposition d'expertise...) pour soutenir l'export des PME et les investissements étrangers en France.
- Stimuler l'attractivité touristique, universitaire, de recherche des territoires français.

L'ATLAS FRANÇAIS DE LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE



L'Atlas français de la coopération décentralisée : www.cncd.fr

- Identifier les collectivités territoriales françaises et étrangères actives à l'international
- Connaître la nature des projets menés par les collectivités
- Obtenir les contacts des personnes chargées des relations internationales au sein des collectivités
- Réaliser des statistiques nationales qui guident la CNCD et le MEAE dans leur soutien à l'AECT

Accès France

L'accès France de l'Atlas vous permet d'afficher votre recherche en sélectionnant tout d'abord une région puis un département. Vous pouvez aussi choisir parmi les collectivités territoriales proposées pour la zone géographique choisie. Vous pouvez aussi accéder à la page principale de la zone géographique choisie, vous pouvez cliquer sur le bouton "Rechercher".

Région Département Collectivité d'Outre-mer

Conseil régional Conseil départemental

Commune Structure intercommunale

Rechercher **Réinitialiser**

Etat au niveau France

- 4507 collectivités territoriales (françaises engagées à l'étranger)
- 8307 collectivités locales (partenariats)
- 12548 projets de coopération décentralisée
- 912 projets dans le cadre d'autres actions extérieures
- 144 pays concernés

Aide publique au développement (France)

Année	Montant (en euros)
2016 (en cours)	83 456 831
2015	58 700 420
2014	58 212 885
2013	63 318 485
2012	64 992 791

Affiner la recherche

☒ Coopérations décentralisées ☒ Autres actions extérieures

Type de collectivité territoriale Pays Statut

Thématique

Sous-thématique

Fin **Réinitialiser**

Accès Monde

L'accès Monde de l'Atlas vous permet d'afficher votre recherche en sélectionnant tout d'abord un continent, un sous-continent puis un pays souhaité. Pour accéder ou revenir à la page principale de la zone géographique choisie, vous pouvez cliquer sur le bouton "Rechercher".

Continent Sous-continent Pays

Rechercher **Réinitialiser**

Accès Monde

Etat au niveau Monde (pour le filtre appliqué)

- 4707 collectivités territoriales(s) françaises engagées à l'étranger
- 8129 collectivités locales(s) partenariats
- 0 collectivité(s) locale(s) en recherche de coopération avec une collectivité territoriale française
- 10579 projets de coopération décentralisée
- 401 projets dans le cadre d'autres actions extérieures
- 0 demande(s) de coopération (Bourse partenariats)
- 133 pays concernés(s)

Afficher / cacher :

☒ Coopérations décentralisées ☒ Autres actions extérieures

Affiner la recherche

☒ Coopérations décentralisées ☒ Autres actions extérieures ☒ Demandes de coopération

Type de collectivité territoriale Pays Statut

Thématique



Un extranet pour les collectivités territoriales françaises afin de :

- Déclarer leur aide publique au développement ;
- Déposer leurs projets pour obtenir un cofinancement du MAEDI ;
- Mettre à jour leur fiche dédiée pour valoriser leurs actions à l'international.

LA BOURSE-PARTENARIATS



Un outil au service du développement de nouvelles coopérations décentralisées



L'opportunité de présenter une offre de partenariat pour des projets de développement local précis



Comment déposer une demande de partenariat ?

Pour les **collectivités étrangères** :
Les informations présentées par une collectivité territoriale étrangère offrant un partenariat sont automatiquement adressées par courriel à l'**ambassade de France concernée** et à la DAECT.

Pour les **collectivités françaises** :
La collectivité adresse la fiche de présentation à la DAECT qui la diffuse, **après avis de la préfecture de région** et du **poste diplomatique** concernés.



LE PROGRAMME PACT3

Quatre objectifs :



Développer des coopérations décentralisées dans des pays où les collectivités sont peu présentes.



Prendre en compte les évolutions récentes des pratiques de coopération.



Promouvoir les compétences et les savoir-faire des collectivités françaises et de leurs opérateurs.



Répondre aux demandes de coopération des collectivités françaises et étrangères dans le cadre du programme «Bourse-partenariats de la coopération décentralisée ».

Pour atteindre ces objectifs, 3 phases successives :

- la labellisation de la collectivité territoriale ou de l'organisme par le MEAE (DAECT) ;
- la préparation et la validation d'une mission d'expertise;
- l'évaluation et la capitalisation après le retour de mission.



À qui s'adresse le programme PACT3 ?

Aux collectivités territoriales et associations de collectivités et/ou d'élus territoriaux, aux établissements publics ou privés, aux entreprises et fondations d'entreprises.

LES GRANDS AXES DE L'AECT

- Aide publique au développement
 - Action économique
 - Climat
- Jeunesse et formation professionnelle
 - Tourisme
 - Numérique
- Transfrontalier et financements européens
 - Agriculture et sécurité alimentaire
 - Développement durable
 - Francophonie économique
 - Patrimoine



AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES FRANÇAISES

La déclaration de l'APD des collectivités territoriales françaises est une **obligation légale** : elles doivent la déclarer chaque année au titre de l'article L. 1115-6 du Code général des collectivités territoriales sur le site www.cncd.fr. Cela fait pleinement partie de l'APD française publiée chaque année par la France auprès de l'OCDE.

En 2016, l'APD des collectivités territoriales françaises s'élevait à **82,9 millions d'euros**.

Pourquoi l'APD des collectivités est-elle importante ?

- **Permettre à l'APD de se diffuser** dans les territoires de nombreux pays partenaires. En 2016, **98 pays** étaient concernés par l'APD des collectivités françaises ;
- **Coupler l'APD à d'autres projets non-éligibles à l'APD** mais complémentaires (projets culturels, d'échanges de jeunes, d'accompagnement et de promotion des entreprises, etc.) ;
- **Faciliter la reconnaissance des autorités locales et régionales** comme des acteurs pivots pour le développement inclusif.



L'ACTION ÉCONOMIQUE EXTÉRIEURE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Soutenir l'**internationalisation** des **entreprises**
Renforcer l'**attractivité** des **territoires**

1 LES COOPÉRATIONS DÉCENTRALISÉES & JUMELAGES

Faire bénéficier aux PME-PMI des relations développées entre une collectivité française et son partenaire ;
Promouvoir les territoires pour favoriser les investissements étrangers et le développement du tourisme.



2 L'ACTION ÉLARGIE

Bureaux de représentation ;
Missions de **prospection**, participation à des salons internationaux ;
Accords **bilatéraux** thématiques.



3 LE COMITÉ ÉCONOMIQUE DE LA CNCD

Une "équipe France" de l'export et de l'attractivité autour des coopérations décentralisées,
complémentaire des autres institutions compétentes dans ces domaines.

Objectifs : identifier les **bonnes pratiques** ; **informer**, **sensibiliser**
et **nourrir les débats** stratégiques sur la coopération décentralisée.



PRIORITÉ AU CLIMAT

- **Objectifs** : intégrer les collectivités territoriales dans l'Accord de Paris et dans le nouvel agenda urbain



2 appels à projets Climat en 2015 et 2016 : plus de 5 millions d'€ de projets déployés sur les 5 continents



36 projets lauréats sélectionnés

Soutien financier de



Participation à la coalition « Coopération décentralisée pour le Climat » issue du sommet mondial Climate Chance



Types d'actions :

- Eau et assainissement
- Gestion des déchets
- Agriculture durable
- Préservation de la biodiversité
- Transports publics propres
- Urbanisme respectueux de l'environnement
- Énergies renouvelables

- **Priorités pour l'AECT** : éducation au développement durable, prévention des risques côtiers, planification urbaine
- **En route vers la transition urbaine** : défi majeur du 21^e siècle, une société bas-carbone

JEUNESSE ET FORMATION PROFESSIONNELLE DANS L'AECT

Les jeunes partant en mobilité internationale **dynamisent les projets** de coopération décentralisée.

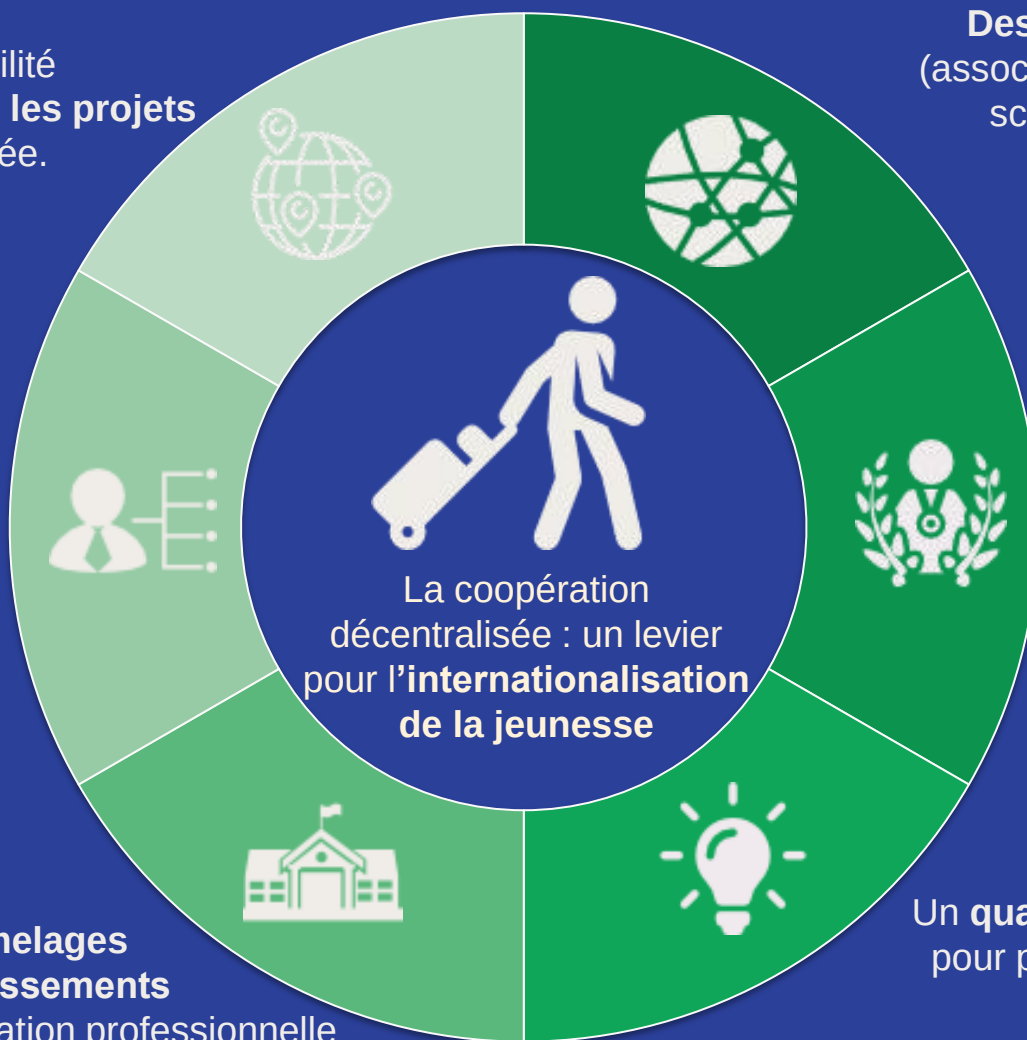
Ils **acquièrent des compétences** qui augmentent leur **employabilité**.

Des **jumelages d'établissements** de formation professionnelle

Des **projets pluri-acteurs** (associations, établissements scolaires et de formation, entreprises, etc.).

47 projets lauréats des deux appels à projets « Jeunesse » ont déjà permis à **807 jeunes** de partir en mobilité européenne et internationale

Un **quatrième appel à projets** pour poursuivre la dynamique ouvert 2017.



LE TOURISME DANS LES COOPÉRATIONS DÉCENTRALISÉES

- La France a été la **1ère destination touristique du monde** en 2015 avec 85 millions de touristes étrangers. L'année 2016 est particulière avec l'impact des attentats.
- Réunion trois fois en 2016 du Comité d'urgence de relance du tourisme, sous la présidence du MAEDI, avec pour résultat 10 millions d'euros dégagés pour une campagne de relance de la Destination France à destination de 16 pays prioritaires en association étroite avec les régions.
- **128 projets** de coopération décentralisée avec **74 collectivités françaises** actives et **44 pays partenaires** (Chine, Argentine, Maroc, Sénégal, Vietnam, Liban, etc.). Le groupe tourisme de la CNCD travaille sur de nouvelles propositions d'action.



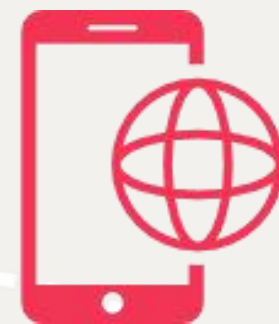
Objectifs

- Promouvoir et soutenir davantage l'ingénierie touristique française dans les différents projets
- Soutenir les projets de tourisme durable grâce à l'expertise des collectivités territoriales en la matière
- Contribuer à l'essor du tourisme linguistique dans les projets de coopération décentralisée



LE NUMÉRIQUE DANS LES COOPÉRATIONS DÉCENTRALISÉES

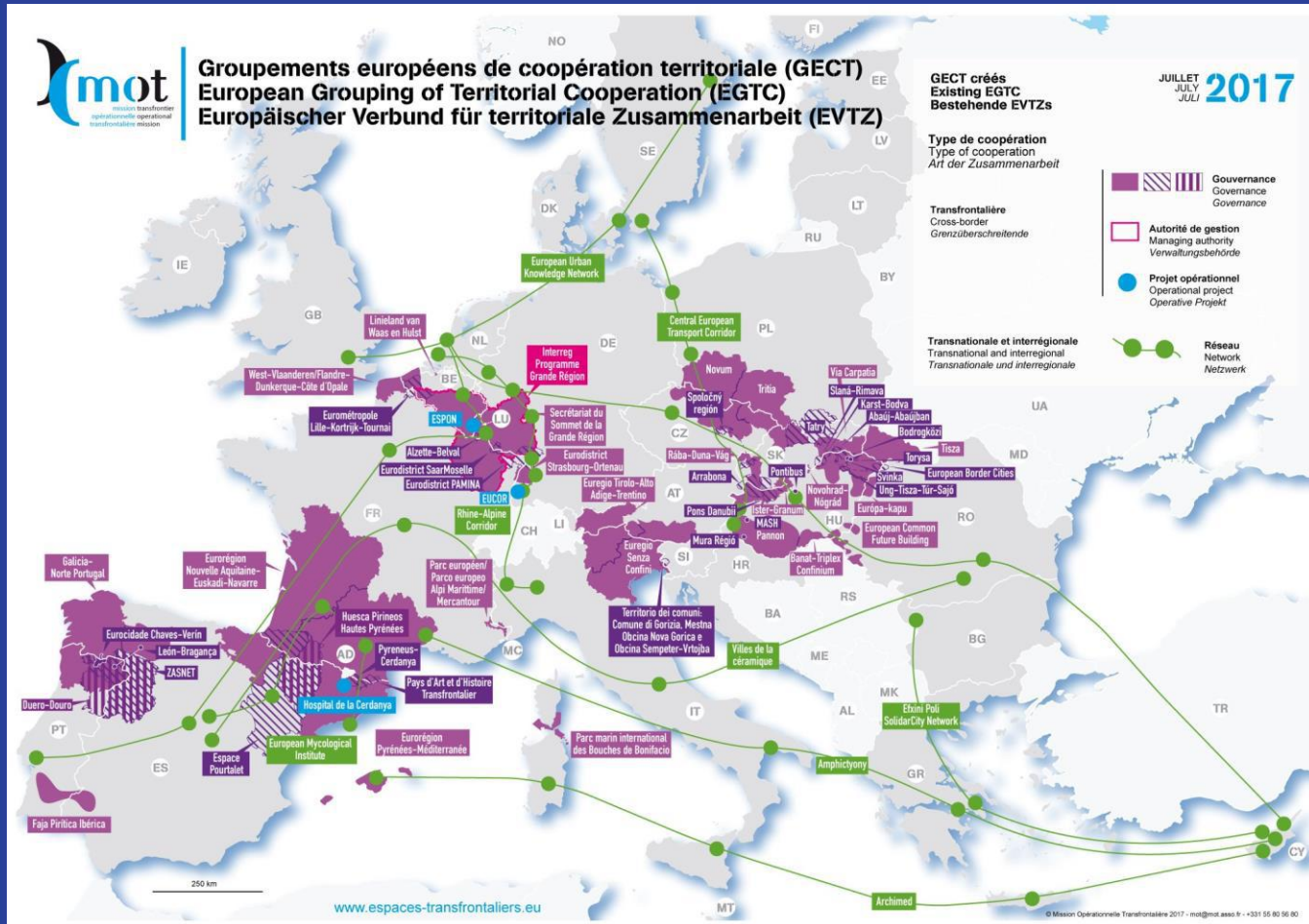
- L'accès au numérique (connectivité, services, conservation des données) est très inégal dans le monde. Alors que la Loi pour une République numérique apporte une réponse en France, le Plan Développement et Numérique vise à réduire les écarts mondiaux et à mettre en valeur l'expertise française à l'international.
- **Événements 2016-2017** : Journées Afrique, développement et numérique ; Semaine économique de la Méditerranée ; Sommet pour un Gouvernement ouvert ; segment Numérique du Sommet Afrique-France (Bamako).
- **56 collectivités françaises mènent 77 projets avec 71 partenaires.**
- Le groupe numérique de la CNCD travaille sur de nouvelles propositions d'action.



Objectifs

- Encourager les actions entre les collectivités et leurs partenaires sur les **usages du numérique** (services publics locaux) répondant aux besoins des populations et porteurs de développement.
- **Introduire la dimension numérique** dans les projets sectoriels des autres domaines.
- Favoriser l'émergence de nouveaux projets tournés vers le numérique.
- Promouvoir **l'ingénierie française** dans les différents projets.

COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE FINANCEMENTS EUROPÉENS



Les coopérations décentralisées
en Europe : **plus de 6000**
partenariats vivants.



2 défis majeurs identifiés : **jeunesse** (mobilité, formation) et **développement urbain durable**.



La promotion de la coopération transfrontalière : atout d'intégration régionale, atout économique, renforce « l'Europe des citoyens ».



450 millions d'euros pour les collectivités territoriales sur la ligne Organisations de la société civile – autorités locales de la Commission européenne entre 2014 et 2020.

AGRICULTURE ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DANS L'AECT

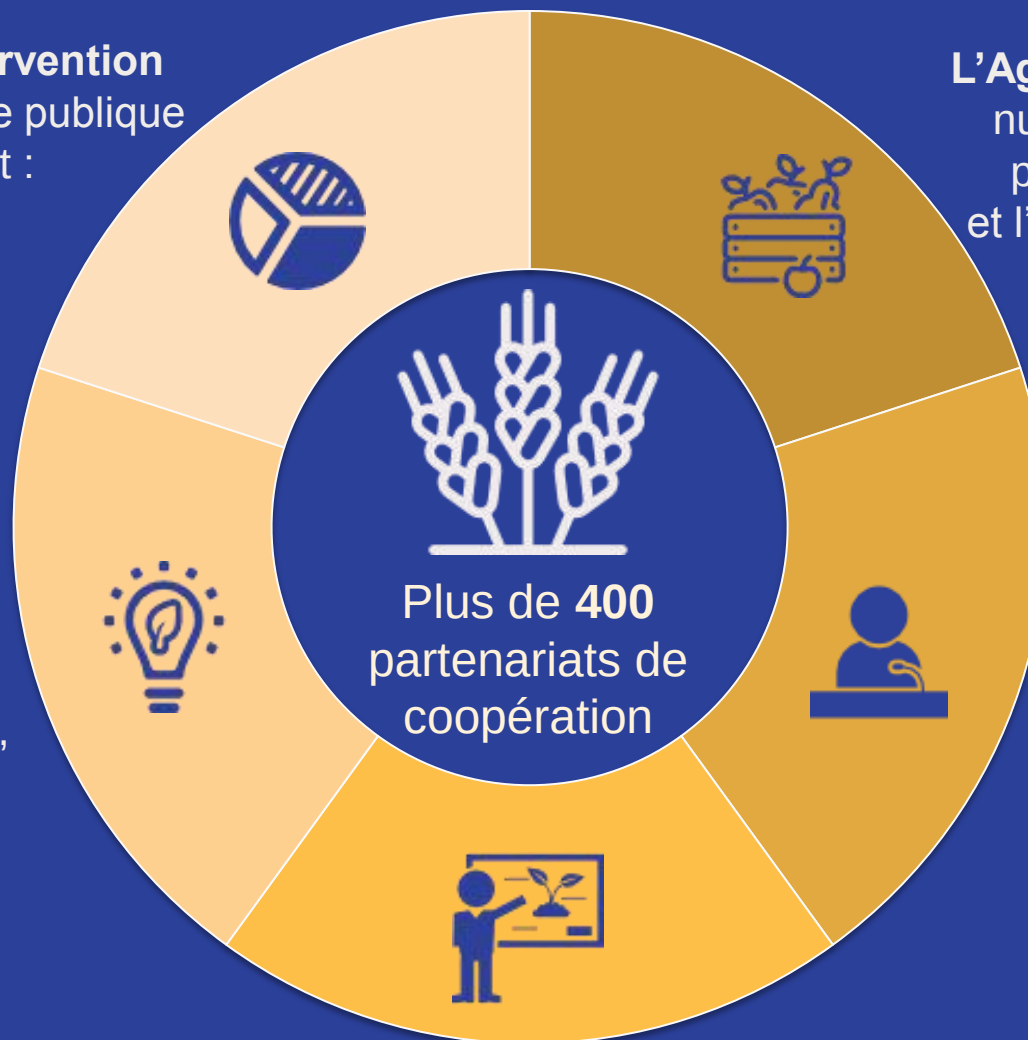
3e secteur d'intervention des CT dans l'aide publique au développement : 6 M€ en 2015.

L'Agro-écologie, priorité numéro 1 des appels à projets DAECT Climat et l'un des axes majeurs des AAP triennaux.

Promotion d'**initiatives innovantes** à disposition des collectivités territoriales : systèmes alimentaires territorialisés, Pacte de Milan, 4/000 (préservation de carbone dans les sols).

1 plaidoyer international pour la reconnaissance des collectivités territoriales en matière de gouvernance alimentaire.

La valeur ajoutée : **l'enseignement agricole** dans les projets de coopération.



DÉVELOPPEMENT DURABLE ET COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

- En septembre 2015, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté l'**Agenda 2030 pour le développement durable** et les **17 Objectifs de développement durable**, nouveau cadre mondial pour le développement.
- La coopération décentralisée, par l'échange de bonnes pratiques et le montage de projets impliquant des collectivités du Nord et du Sud, est un **moyen innovant et pluri-acteurs** de mettre en œuvre les 17 ODD, au plus près des territoires et des populations.
- Dans le cadre de son partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement, la DAECT encourage les collectivités territoriales à mettre en valeur leurs initiatives en faveur de la mise en œuvre des ODD sur la boîte à outils mondiale pour la territorialisation des ODD : <http://www.localizingthesdgs.org/>

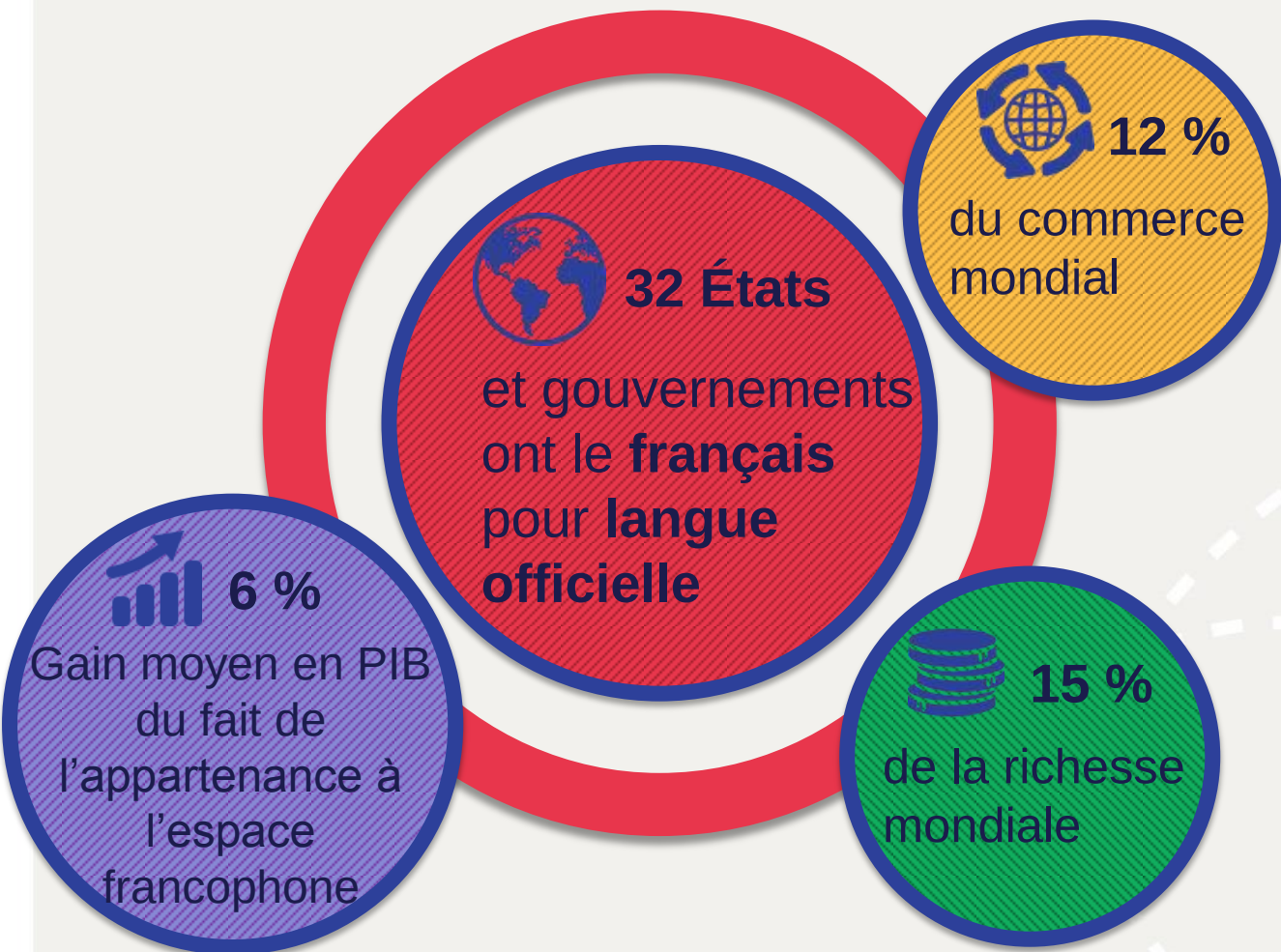


1063 Projets « économie durable »

94 Pays impliqués

402 Collectivités françaises engagées

L'AECT POUR LA FRANCOPHONIE ÉCONOMIQUE



Les objectifs :

1. Utiliser le **vecteur culturel** de la francophonie comme **facilitateur économique**
2. Structurer et animer un **réseau francophone des affaires** au-delà de l'espace francophone
3. Favoriser la **mobilité des jeunes** et les **projets d'entrepreneuriat**
4. Développer les **partenariats institutionnels** entre autorités locales francophones pour le **développement économique local**

PATRIMOINE ET COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

- Le patrimoine est une composante forte de la coopération décentralisée.
- L'expertise des collectivités territoriales françaises est reconnue et fortement demandée.

Réponse à des défis majeurs :

- Urbanisation anarchique
- Pollution de l'air, de l'eau, des sols
- Tourisme maîtrisé
- Inclusion, participation des communautés locales



58 collectivités françaises actives sur les projets de patrimoine



93 projets recensés dans l'Atlas (www.cncd.fr)



47 pays identifiés dont l'Algérie, le Liban, le Maroc, la République Tchèque, la Tunisie, le Vietnam



ÉQUIPE DE LA DAECT

Sous la direction de Christine MORO,
Ambassadeur, Déléguée pour l'Action
extérieure des collectivités territoriales

CONTACTS GÉOGRAPHIQUES DAECT



Par régions françaises :

Antilles-Guyane (Martinique, Guadeloupe et Guyane) – Lisa BONNET

Auvergne-Rhône-Alpes - Isabelle EDET

Bourgogne Franche-Comté - Patrick AUDEBERT

Bretagne - Hélène HAMPARTZOUMIAN

Centre-Val-de-Loire - Mme Pauline MAY

Corse - Anne-Marie REINGOLD

Grand Est - Anne-Marie REINGOLD

Hauts de France – Joël SAVARY

Ile-de-France - Pauline MAY

Normandie - Edith HARZIC

Nouvelle-Aquitaine - Edith HARZIC

Océan Indien (La Réunion et Mayotte) - Isabelle EDET

PACA - Anne-Marie REINGOLD

Pacifique (Nouvelle-Calédonie et Polynésie Française) – Pauline MAY

CONTACTS GÉOGRAPHIQUES DAECT



Par régions du Monde :

Afrique de l'Ouest et Afrique Centrale (RCA et Tchad) – Joël SAVARY

Afrique Orientale, Afrique Australe, Afrique Centrale (hors RCA et Tchad) et Océan Indien –
Isabelle EDET

Amériques – Christophe KATSAHIAN

Amérique Centrale (dont Mexique) et Caraïbes – Lisa BONNET

Asie et Océanie – Pauline MAY

Balkans – Edith HARZIC

Europe Continentale et Asie Centrale – Patrick AUDEBERT

Méditerranée et Moyen Orient – Anne-Marie REINGOLD

Union Européenne – Hélène HAMPARTZOUMIAN



CONTACTS THÉMATIQUES DAECT



Le patrimoine - Anne-Marie REINGOLD



La francophonie - Anne-Marie REINGOLD



Le climat et le développement durable - Hélène HAMPARTZOUMIAN



L'agriculture et la sécurité alimentaire - Hélène HAMPARTZOUMIAN



L'eau et l'assainissement - Hélène HAMPARTZOUMIAN



Les transports et l'habitat - Hélène HAMPARTZOUMIAN



Le transfrontalier - Edith HARZIC



La culture - Joël SAVARY



La mobilité internationale, l'inclusion sociale et la formation professionnelle des jeunes –
Lisa BONNET



Le tourisme - Isabelle EDET



Le numérique - Isabelle EDET



Les questions de genre - Lisa BONNET



CONTACTS TECHNIQUES DAECT



Les budgets des projets : Malik ALIBAY

Les cofinancements européens : Hélène HAMPARTZOUMIAN



Les Correspondants Coopération Décentralisée : Pauline MAY

Les Conseillers Diplomatiques auprès des Préfets de Région (CDPR) : Edith HARZIC

Les Réseaux Régionaux Multi-Acteurs (RRMA) : Joël SAVARY



L'Aide publique au développement : Lisa BONNET



La Bourse-Partenariats : Pauline MAY

Le Programme d'appui à la coopération thématique des collectivités territoriales -

PACT3 : Anne-Marie REINGOLD



— WWW.DIPLOMATIE.GOUV.FR
🐦 @francediplo